

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE À TERME NEF

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

→ Etape 1

Complétez, datez et signez le bulletin de souscription au Compte à terme et le formulaire d'auto-certification fiscale qui se trouve à la suite (obligatoire). Si vous avez déjà rempli ce formulaire et que votre situation fiscale n'a pas changé, ne le remplissez pas.

→ Etape 2

► **Si vous êtes nouveau client ou si vous avez souscrit à un produit Nef depuis plus de 12 mois, joignez obligatoirement les pièces justificatives ci-dessous :**

Cochez les cases au fur et à mesure afin de ne rien oublier

- Une pièce d'identité **impérativement en cours de validité** : Carte nationale d'identité recto-verso, passeport ou titre de séjour étranger.
- Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).
- Un justificatif de domicile **de moins de trois mois** au nom du titulaire du compte :
 - Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphonie fixe ou de multimédia, Avis d'échéance de loyer, Taxe d'habitation, Taxe foncière.
- Un justificatif d'activité :
 - Joignez votre dernier avis d'imposition ou de non imposition complet (toutes les pages).

► **Si vous avez souscrit à un produit Nef au cours des 12 derniers mois :**

J'atteste que :

- je n'ai pas changé d'adresse
- ma situation économique n'a pas changé

Si tel est le cas, je ne joins pas de pièces justificatives.

Pour tout changement de domicile ou de situation économique, j'envoie le justificatif correspondant.

► **Dans tous les cas, joignez :**

- Un chèque du montant de votre souscription (5000 € minimum) établi à votre ordre, avec votre signature au verso du chèque.
- Pour les versements supérieurs à 6 fois les revenus mensuels du titulaire, joignez obligatoirement un justificatif d'origine des fonds. Exemple : tout document attestant de la vente d'un bien immobilier mentionnant les nom et prénom du titulaire et le montant de la vente, attestation de donation, dévolution successorale en cas d'héritage.

→ Etape 3

Envoyez votre dossier de souscription et l'ensemble des pièces justificatives à l'adresse suivante :

La Nef
Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts
CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex

Pour toute question vous pouvez lire notre [Foire Aux Questions](#), contacter un conseiller de la Délégation Particuliers :
au 04 81 65 00 00 ou delegation.particuliers@lanef.com

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE À TERME NEF

EXEMPLAIRE : NEF TITULAIRE**Cadre réservé à la Nef**Remise n°
le**TITULAIRE**

N° client : (à préciser si vous le connaissez)

→ SITUATION PERSONNELLECivilité : M. Mme

Nom de naissance :

Nom marital ou d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Mobile : Téléphone fixe :

Courriel (obligatoire) :

Né(e) le/...../..... à Dpt :

Nationalité : Seconde nationalité : Résident Non-résidentSituation familiale : Célibataire Concubinage PACS Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)**→ SITUATION PROFESSIONNELLE**Statut professionnel : Actif (ve) Demandeur d'emploi Elève-Etudiant Sans activité Retraité(e)Profession : Agriculteur exploitant Artisan, commerçant, chef d'entreprise Profession intermédiaire Cadre Employé Ouvrier Retraité Autre, précisez :

Secteur d'activité :

→ SITUATION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE

Afin d'appliquer la réglementation relative à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme, nous vous demandons d'indiquer les informations ci-dessous :

Revenus nets mensuels : Nature des revenus Prélèvements sur le compte de l'exploitant (entrepreneurs individuels) : € nets mensuels Salaires et traitements : € nets mensuels Pensions de retraite : € nets mensuels Revenus fonciers : € nets mensuels Autres ressources (nature à préciser.....) : € nets mensuels**Patrimoine net global :**

Pour l'évaluation du montant total de votre patrimoine, vous devez estimer la valeur de votre résidence principale ; votre (vos) résidence(s) secondaire(s) ; vos biens immobiliers locatifs ; vos placements financiers (assurance-vie, épargne salariale, livrets, parts de sociétés, etc.) ; votre (vos) véhicule(s) ; vos autres biens (bijoux, œuvres d'art, etc.).

 < 150 000 € 300 001 € - 450 000 € 600 001 € - 800 000 € 150 001 € - 300 000 € 450 001 € - 600 000 € 800 001 € - 1 300 000 € > 1 300 000 €**→ ORIGINE DES FONDS DÉPOSÉS** Epargne sur revenus Héritage Donation Produit d'une vente immobilière Autres :.....
.....
.....
.....

Pour les versements supérieurs à 6 fois les revenus mensuels du titulaire, joindre obligatoirement un justificatif d'origine des fonds.

La Nef se réserve le droit de vous demander un justificatif complémentaire.

→ VERSEMENT

Pour ouvrir mon Compte à Terme Nef,

Je verse la somme de : (minimum 5000 €)

par chèque n° émis à partir d'un compte bancaire à votre nom, ouvert dans les livres d'une banque ou d'une institution financière établie dans un Etat membre de l'Union Européenne, du montant de votre versement établi à votre ordre (avec votre signature au verso).

Je souhaite replacer la somme de : € disponible sur mon compte n° à la Nef.

Pour les dépôts < 10 000€, les intérêts seront automatiquement capitalisés.

Pour les dépôts ≥ 10 000€, cocher l'une de ces deux cases :

capitalisation des intérêts règlement annuel des intérêts par virement (merci de joindre un RIB)

→ DURÉE

Le Compte à Terme Nef est ouvert dans les livres de la Société financière de la Nef pour une durée de : (minimum 1 à 7 ans)

Pour plus d'informations, reportez-vous aux Conditions générales et particulières de l'épargne et informations sur les parts sociales.

→ TAUX

Le taux qui s'applique est le taux en vigueur à la date de votre souscription : retrouvez le sur lanef.com.

→ ORIENTATION DE MON ÉPARGNE

Je souhaite orienter mon épargne dans le domaine suivant (cocher une seule des 4 cases) :

Ecologie Social Culturel Au gré de la Nef

→ **RÉMUNÉRATION** (cocher **un seul des trois choix** : minoration de la rémunération, partage d'intérêt avec une association ou conserver l'intégralité de mes intérêts)

Choix 1 : je souhaite minorer la rémunération de mon épargne et ainsi je contribue à minorer le taux d'emprunt proposé aux porteurs de projet de la Nef.

Je minore ma rémunération de : 25% 50% 75% 100%

Exemple : en minorant ma rémunération de 75% de mes intérêts, si le taux est de 1%, je toucherai 0,25%. Pour un CAT de 10 000 €, je percevais 25€ d'intérêts et je donnerais 75€ d'intérêts

Choix 2 : je souhaite partager mes intérêts avec : (**un seul choix de partenaire possible par CAT**; si vous souhaitez partager vos intérêts avec plusieurs partenaires, il vous faut ouvrir plusieurs CAT)

Fonds de dotation Germes d'économie fraternelle¹ Amnesty International France¹ Bio Consom'acteurs¹
 Colibris¹ Fédération Accueil Paysan Fonds de dotation Réseau Cocagne¹ Les Amis de la Biodynamie¹
 négaWatt¹ Nature et Progrès Fondation Terre de Liens¹ Réseau Sortir du Nucléaire¹
 Zero Waste France¹ Entrepreneurs du Monde¹

Je partage mes intérêts à hauteur de : 25% 50% 75% 100%

Ils seront versés chaque année sous forme de don et pourront donner lieu à un reçu fiscal délivré par le partenaire.

¹ Ouvre droit à une réduction fiscale selon la réglementation en vigueur.

Choix 3 : je souhaite conserver l'intégralité de mes intérêts.

→ COORDONNÉES

Je confirme que la Nef pourra me joindre aux coordonnées renseignées à la rubrique « situation personnelle » du présent formulaire.

→ AUTRES INFORMATIONS

Comment avez-vous connu la Nef ?

Je suis déjà sociétaire Internet Média Groupe local Nef / Sociétaire Nef
 Partenaire Nef Entourage Salons et Manifestations Autre :

→ ACCEPTATION DES CONDITIONS ET SIGNATURES

Je certifie sur l'honneur que les informations fournies sur ce formulaire, qui sont nécessaires à l'ouverture de mon Compte à Terme Nef, sont exactes et sincères. Ces informations ainsi que toutes les informations ultérieures qui sont obligatoires, sont destinées à la Société financière de la Nef, responsable du traitement, afin d'être utilisées pour l'étude, la décision d'ouverture du compte et sa gestion, pour des actions commerciales et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Je dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant à leur utilisation conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978. Je peux exercer ce droit en m'adressant au correspondant informatique et libertés de la Nef à l'adresse

suivante : Immeuble WOOPA – Service Relations clientèle/CIL - 8, avenue des Canuts - CS 60032 – 69517 Vaulx-en-Velin Cedex.

Je m’engage à informer la Nef de tout changement pouvant affecter ma situation personnelle et notamment en cas de changement de résidence permanente, ainsi que de tout changement de circonstances rendant les informations contenues dans le présent bulletin incorrectes.

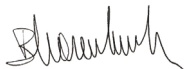
J’accepte l’ensemble des conditions liées à l’ouverture et au fonctionnement du Compte à Terme Nef précisées dans les conditions générales de l’épargne, le guide tarifaire et la grille des taux qui m’ont été communiquées par la Nef et dont j’affirme avoir pris connaissance au moment de la signature du présent bulletin. Je reconnais avoir été informé que conformément aux conditions générales de l’épargne en vigueur, je bénéficie d’un droit de rétractation dans un délai de 14 jours calendaires. Je peux exercer ce droit en téléchargeant le bordereau de rétractation sur lanef.com.

La remise du présent formulaire n’engage pas la Nef qui se réserve la décision de procéder ou non à l’ouverture du compte demandée.

Je souhaite recevoir les offres et publications de la Nef : en version papier en version numérique

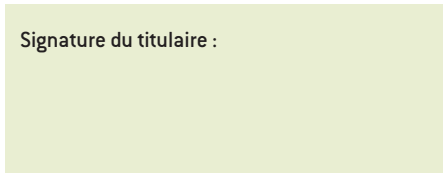
Fait à le / /

Signature du Président du Directoire :



Bernard Horenbeek

Signature du titulaire :



Le label Finansol garantit la solidarité
et la transparence du Livret Nef -
www.finansol.org

Garantie des dépôts dans les Établissements de Crédit : Conformément à l'article L.312-4 et suivants du Code Monétaire et Financier, les établissements de crédit agréés en France adhèrent à un fonds de garantie des dépôts qui a pour objet d'indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou autres fonds remboursables. Le Fonds de Garantie des Dépôts et des Résolutions, créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, a pour mission principale d'indemniser aussi rapidement que possible les déposants, mais dans certaines conditions et en particulier dans la limite d'un plafond de 100 000 €, lorsque l'établissement auquel ils ont confié leurs avoirs ne peut plus faire face à ses engagements. Pour plus de détails : www.garantiedesdepots.fr.

FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION FISCALE DESTINÉ AUX PERSONNES PHYSIQUES

Cadre réservé à la Nef

Référence client :

Cette auto-certification de résidence à des fins fiscales doit être remplie par les titulaires du compte personnes physiques ou par les titulaires du compte professionnel (en qualité de personne physique agissant à titre professionnel. Ex : Entreprise Individuelle, Micro-entreprise/Auto-entreprise, EIRL). Elle a pour vocation de permettre à la Nef de se conformer à ses obligations dans le cadre de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale¹.

À ce titre, la Nef doit effectuer les diligences d'identification qui lui incombent et remplir des obligations déclaratives annuelles à l'égard de l'administration fiscale française (l'auto-certification ne sera valide que si les champs signalés par un * sont complétés).

→ IDENTIFICATION DU CLIENT

Nom de naissance* : Prénom* :

Nom d'usage :

Date de naissance (jj/mm/aaaa)* : Pays de naissance* :

Adresse de résidence* :

Représentant légal* (si le client est un mineur ou un majeur protégé) :

Nom de famille* : Prénom* :

Date de naissance (jj/mm/aaaa)* : Pays de naissance* :

Veillez compléter si vous êtes un entrepreneur individuel* :

Dénomination de l'entreprise* :

Adresse du siège sociale* :

Code Postal : Ville :

N° RCS ou RM* : Lieu d'enregistrement :

Autres numéros d'identification :

Avez-vous la nationalité/citoyenneté américaine (États-Unis d'Amérique) ?*

 Oui² Non

→ RÉSIDENCE FISCALE DU CLIENT

Veillez indiquer ci-dessous, votre ou vos pays de résidence fiscale, en toutes lettres, y compris le cas échéant la France.

PAYS DE RÉSIDENCE FISCALE*	→ N° D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) OU N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE → SI ABSENCE DE NIF, INDIQUER «NON APPLICABLE» (NA)

CADRE RÉSERVÉ À LA NEF

Raisons justifiant les incohérences/contradictions relevées entre les déclarations effectuées dans cette auto-certification et les autres informations dont dispose la Nef et communiquer tout justificatif demandé.

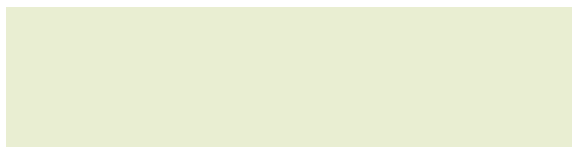
→ DÉCLARATION DU CLIENT

Je certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations renseignées ci-dessus, via mes propres déclarations et sous ma responsabilité, et je m'engage à informer immédiatement la Nef de tout changement de situation nécessitant la mise à jour de cette déclaration.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ou faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié est puni, conformément à l'article 441-7 du Code pénal, d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Ces peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Fait à* le* / /

Signature du client (ou du représentant légal si mineur) attestant l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus* :



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel ainsi recueillies vous concernant sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale. Ces données sont destinées à la Nef responsable du traitement ainsi que, le cas échéant, à l'administration fiscale française pour transmission à l'administration fiscale de votre (vos) pays de résidence fiscale si la réglementation concernant l'échange automatique d'information l'exige.

À défaut de communiquer tout ou partie de ces données ou d'incohérences/contradictions non justifiées entre les affirmations déclarées dans cette auto-certification et les autres informations dont dispose la Nef, ce dernier réalisera cette déclaration sur la base des indices de résidences fiscales déjà connus de la Nef, si la réglementation concernant l'échange automatique d'informations l'exige.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant que vous pourrez exercer auprès de la Nef par courrier accompagné d'une photocopie de tout document d'identité signé.

¹ La réglementation concernant l'échange automatique d'informations (EAI) relatif aux comptes en matière fiscale vise :

- La loi n° 2014-1098 du 29 septembre 2014 ratifiant l'Accord intergouvernemental entre la France et les États-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers (dite « Loi FATCA ») ;
- La directive 2014/107/UE du Conseil du 9 octobre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'information dans le domaine fiscal ;
- L'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatif aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 et la Norme commune de déclaration approuvée par le Conseil de l'OCDE le 15 juillet 2014 [ci-après « NCD »].

² Si vous avez répondu oui, il convient d'indiquer « États-Unis d'Amérique » en pays de résidence fiscale ainsi que le Numéro d'Identification Fiscale américain dans la section II relative à la résidence fiscale du client. En cas de résidences fiscales multiples, il convient de compléter le tableau des éléments requis.